

Monument aux morts du cimetière de Dardilly

Auteurs : Felix Dumas (sculpteur) – Charles Yronduy (sculpteur)

Matériaux : pierre de Comblanchien¹ – pierre de Villebois²

Type : monument aux morts communal pacifique

Date de réalisation : 1922 - 1924

Localisation : Entrée du cimetière de Dardilly, dans l'axe de l'allée principale

Etat : Bon

Propriétaire : commune

Financement : souscription publique – subvention communale – subvention d'Etat



1 Monument aux morts de Dardilly. Crédit photo : DRAC ARA.

Le monument aux morts de Dardilly inauguré le 27 avril 1924, est réalisé par Félix Dumas, sculpteur lyonnais. Il est assisté du sculpteur parisien Charles Yronduy, auteur lui aussi de monuments aux morts remarquables dans la région parisienne. Outre sa sculpture originale soignée mêlant bas et haut relief, le sculpteur se fait l'exécutant d'une volonté municipale affirmée contre la guerre. Il est l'un des rares monuments aux morts engagé pacifiste en Auvergne-Rhône-Alpes avec celui de Saint-Martin d'Estréaux.

Une commission de douze membres chargés du projet de monument aux morts est nommée par le Conseil municipal dans sa séance du 22 février 1919. Elle a avant tout la charge de recueillir les souscriptions publiques pour financer le monument. Rapidement après cette nomination, le Conseil municipal fixe son emplacement dans le cimetière de la Commune, « sur l'axe de la grande allée centrale ». Elle vote lors de cette même séance, une somme de 1000 francs pour participer à son financement³.

Des tracts pour la souscription publique sont édités et distribués en juillet 1919⁴. Plusieurs devis estimatifs sont envoyés à la Ville comme celui de Francisque Dodat, architecte à Saint-Etienne. Est choisi le devis présenté par le sculpteur lyonnais Félix Dumas pour un montant de 14 139 francs. Cependant, la petite commune d'environ 1 000 habitants ne possède en janvier 1920, que 5 000 francs en comptant la subvention communale et le montant des

¹ La pierre de Comblanchien est un calcaire compact et très pur de couleur jaunâtre, beige grisâtre, souvent nuancé de rose. Il prend un excellent poli. Il doit son nom à la commune de Comblanchien en Côte d'Or (Bourgogne) où il affleure largement.

² La pierre de Villebois, aussi appelée « choïn de Villebois », est un calcaire fin et compact à plusieurs nuances de gris. Il est très utilisé dans la construction lyonnaise jusqu'aux années 1970, date de la fin de l'exploitation des carrières dans l'Ain.

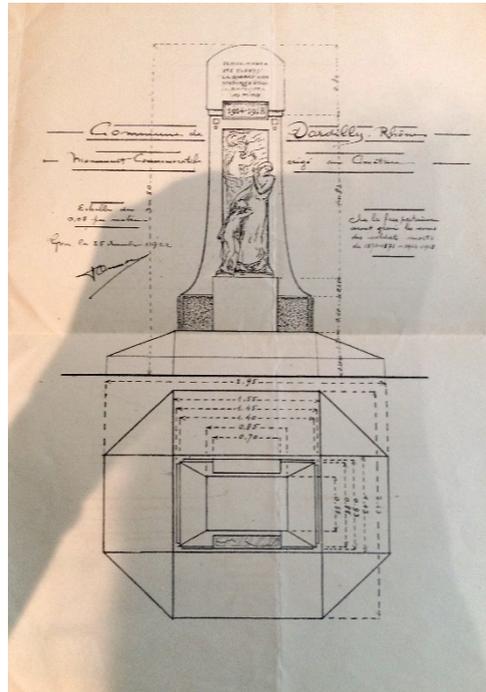
³ Séance extraordinaire du Conseil municipal de Dardilly, le 1^{er} mars 1919.

⁴ Archives communales de Dardilly - dossier 1 M 15. Tract pour la souscription.

souscriptions⁵. Une subvention d'Etat est demandée par le maire mais l'état des recherches ne permet pas de savoir si celle-ci fut assez suffisante et quelle solution fut trouvée pour compléter le financement.

La mairie acquiert une parcelle de terrain de 2 863 m² aux époux Sourrier-Perra en mai 1920 afin d'agrandir le cimetière et de permettre l'édification du monument.

Le plan du monument définitif est dressé par l'artiste le 25 septembre 1922. Un projet d'agrandissement du cimetière lui est également demandé en février 1923, prenant en compte le monument aux morts, qui doit être visible depuis le portail d'entrée.



2 Plan du monument aux morts dressé par Félix Dumas le 25/09/1922. Source : archives municipales de Dardilly (dossier 1 M 15).

Le monument réalisé par Félix Dumas prend ainsi la forme d'une borne verticale. La face visible depuis l'entrée du cimetière est animée d'une sculpture taillée en pierre rose qui contraste avec le reste du monument, en pierre de comblanchien grise. La sculpture représente une femme et son enfant accroché à sa jupe, en haut relief. Ils fuient une maison en flammes représentée en bas-relief, donnant un sentiment de perspective et de mouvement. Dans la même pierre rose, un rameau d'olivier (symbole de paix) en bas-relief est représenté en encadré au-dessus de la scène. Dans une commune éloignée du front, il est rare de voir représenter un civil fuyant un édifice en flammes. Une inscription pacifiste surmonte le monument : « Contre la guerre / A ses victimes / A la fraternité des peuples ». Au pieds de la scène, une autre inscription se rapportant au deuil est apposée : « Que l'avenir console la douleur ». La face arrière du monument, tournée symboliquement vers les tombes, comporte les noms des enfants de Dardilly morts pour la France de 1870 à 1923⁶. Un rameau d'olivier en cuivre ponctue la fin de

⁵ Lettre du président du comité d'érection au maire, le 19 janvier 1920. Source : voir *infra*.

⁶ On peut noter le nom de « PRADEL Cius », mort en 1915, soit le même nom de famille que le maire de Dardilly, Jean Marie Pradel (maire de 1908 à 1929). Membre de la famille (fils, neveu ?) décédé au combat ? Il pourrait s'agir pour le maire d'une motivation pour construire un monument engagé contre la guerre.

la liste dans la partie inférieure. L'entourage du monument, composé de huit bornes en pierre reliées entre elles par des barres de fer, fait partie intégrante de sa structure.

L'inauguration a lieu le 27 avril 1924. Volontairement, les pouvoirs publics et militaires ne sont pas invités. Les personnalités présentes sont : le maire de Dardilly, le délégué de la Fédération du Rhône de l'Association Républicaine des Anciens Combattants et un professeur à la faculté de droit de Lyon. Leurs discours ont été conservés et révèlent une façon de penser très éloignée des discours officiels que l'on retrouve la plupart du temps pour les commémorations. Véritable critique du nationalisme, du patriotisme, du capitalisme, du pouvoir en place et des cours martiales, le discours du maire de Dardilly est un véritable manifeste politique.

En voici quelques extraits⁷ : « [...] Dix millions d'hommes, parmi lesquels 1 500 000 des nôtres. Tel est l'irréparable bilan de destruction qu'a enfoui dans l'immense charnier du militarisme, le jeu misérable des convoitises, alertées par le heurtement des diplomaties complices. [...] Moisson glorieuse dirait M. Poincaré, nous disons nous : moisson criminelle ! [...] Les fauteurs de guerre au pouvoir, en pleine jouissance de leurs privilèges, plus arrogants que jamais et les profiteurs de la mort étalant leur quiétude dans la plus fastueuse sécurité. On nous parle de justice, allons donc : jamais on ne dit pareilles iniquités. On laisse dans la plus quiète impunité tous les trafiquants de la guerre. Ils sont couverts de leur influence et protégés par les puissants du jour, en attendant de postuler le ruban rouge de la Légion d'honneur. [...] De nos jours, s'affirment encore avec un cynisme révoltant les scandales de nos régions libérées, où l'on consacre des milliards à la restauration des grandes firmes et des châteaux, alors qu'on néglige avec un véritable défi à la justice, la mansarde des gueux où pénètre le froid escorté des plus grandes misères. [...] M. Grillot de Givry s'exprime ainsi dans son livre *Le Christ et la Patrie* : « le patriotisme, dit-il, est un sentiment hypocrite destiné à éblouir les masses et à voiler la cause inavouable de toutes les guerres : l'ambition, l'orgueil et l'instabilité des monarques » (page 161). [...] C'est pour cela que nous avons dit à l'artiste qui a taillé ce granit : Gravez sur ce monument le symbole de la Paix, donnez-lui une expression de souffrance qui soit la nôtre, que l'avenir console la douleur et soit protégé contre de pareilles calamités. Nous n'avons pas voulu d'attributs guerriers, nous ne voulons pas voir ces engins de torture qui ont fait souffrir les nôtres. Par contre, la dédicace, la voici : Contre la guerre, A ses victimes, A la fraternité des peuples ! Qui oserait nous la reprocher ? Contre la guerre ? Oui, certes, libre aux guerriers à distance de la glorifier. A ses victimes ? Qui pourrait nous contester ce droit ? A la fraternité des peuples ? Mais, c'est la formule du Christ disant : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Le maire évoque dans son discours également la polémique provoquée par le message du monument. Des protestataires ont en effet lancé une pétition contre celui-ci. L'indignation provoquée par le monument peut paraître disproportionnée à l'heure actuelle. Le contexte politique de l'après-guerre explique cependant cela. Le pouvoir en place est celui qui a décidé et participé à la guerre. La propagande nationale veut légitimer le sacrifice des soldats morts en les élevant au rang de héros de la Nation. L'opinion publique majoritaire ne veut pas entendre que leurs proches sont morts en vain : la guerre et les soldats sont glorifiés car c'est eux qui ont permis la Victoire. Dire que le pouvoir en place est responsable du sacrifice des soldats et que

⁷ L'intégralité des discours forment un livret imprimé conservé aux archives de la commune (dossier 1 M 15).

la victoire obtenue n'en est pas vraiment une, n'est pas tolérée. Pour cette raison, les monuments résolument pacifistes et engagés sont, de fait, assez rares dans l'entre-deux-guerres.

Le « camarade Guilly », délégué de la Fédération du Rhône de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, salue dans son discours « la courageuse municipalité de Dardilly, qui, aidée de son Comité, n'a pas craint, bousculant les préjugés, de juguler les ardeurs chauvines [...] ». »

Œuvres déjà protégées au titre des monuments :

Pour Félix Dumas : néant

Pour Charles Yrondy : néant

Quelques œuvre notoires :

Félix Dumas :

- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place des anciens combattants (Ampuis, Rhône)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place de l'église (Cenves, Rhône)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place de l'église (Jullié, Rhône)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, parc municipal (Saint-Georges-de-Reneins, Rhône).
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place de l'église (Tacon, Saône-et-Loire).

Charles Yrondy :

- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place Hubert Monmarche (Paris, 15^e)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place du Souvenir (Colombes, hauts-de-Seine)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, place du 11 novembre (cimetière communal de Levallois-Perret)
- monument aux morts de la guerre 1914-1918, rue de l'église (Guerny, Eure).

SOURCES :

Archives communales de Dardilly – dossier 1 M 15.

BIBLIOGRAPHIE :

LAVIGNE-LOUIS, Maryannick, « Dardilly : contre la guerre » dans *Témoins de pierre, vademecum des monuments aux morts*, patrimoine Rhonalpin, 2015, p. 37

« Pierres de mémoire, les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans les communes du Rhône et de la Métropole de Lyon », sous la dir. de Céline Cadieu-Dumont, conservateur en chef du patrimoine, Archives départementales et métropolitaines, Lyon, 2018.

SITES : <http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/monument/17320/dardilly-cimetierecommunal/> [en ligne], consulté le 21/01/2018.